



Direction des ressources humaines
Service du personnel enseignant

ENSEIGNANT-CHERCHEUR – PROPOSITION DE PUBLICATION D'UN POSTE

- Section C.N.U. : **14 Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes**
- Postes : Maître de conférences - **MCF**
- Modalité de recrutement : **article 26 – I, 1° du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié**
- Profil (*éventuel*) : **Espagnol LANSAD, Civilisation hispano-américaine**
- «Job profile» (*voir document joint*) :
The successful candidate will be in charge of the DLC's team of Spanish language teachers for specific teaching programmes and will preferably be affiliated to one of the Research laboratories in Toulouse. A good knowledge of the history and legal systems of Spanish speaking countries, and of French higher education with a multidisciplinary approach in research projects is expected (details in the Job Profile).
- «Research fields EURAXESS» (*voir document joint*) :
champ(s) de recherche : **History, Language sciences**
sous-champ(s) de recherche : **Contemporary history, Languages**
- Equipe(s) de recherche : **La personne recrutée se rattachera à un des laboratoires de recherche toulousains.**
- Date d'affectation (*souhaitée*) : **1^e septembre 2025**

Profil poste MCF xxxx Langues et littératures romanes : espagnol (CNU section 14) Université Toulouse Capitole – 2025

Profil enseignement

La personne recrutée sera amenée à intégrer et encadrer l'équipe pédagogique des hispanistes du Département Langues et Cultures de l'Université Toulouse Capitole. Elle saura adapter sa pédagogie à des publics différents et aux objectifs des diplômes dans lesquels elle interviendra (Langues pour spécialistes d'autres disciplines – droit, gestion, administration et communication, informatique, économie), en tissant des liens avec ses domaines de recherche. Elle participera activement à l'élaboration des programmes communs en s'appuyant sur le CECRL, dans une approche actionnelle aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Elle interviendra plus particulièrement dans les cours d'espagnol de spécialité juridique et de civilisation des pays d'Amérique Latine dispensés dans l'Ecole Européenne de Droit.

Elle devra avoir une bonne connaissance de l'organisation de l'enseignement supérieur des pays du monde hispanophone dans le but de mettre sur pied de nouveaux partenariats pour consolider l'offre de doubles diplômes de l'Université Toulouse Capitole. Elle sera responsable de la création de cours sur objectifs spécifiques notamment en lien avec les cultures des pays hispanophones.

Elle prendra part aux tâches administratives et aux responsabilités collectives (coordination de programmes, encadrement des vacataires et contractuels), au développement des orientations stratégiques et des actions déployées au sein de l'établissement en vue de son internationalisation. L'implication attendue au sein du Conseil du DLC et dans les tâches administratives et pédagogiques nécessitera une forte présence sur le campus.

Profil recherche

La personne recrutée deviendra membre de préférence d'un des laboratoires du site toulousain. Elle devra s'inscrire dans les thématiques fortes de notre approche pluridisciplinaire ainsi que dans une dynamique de collaboration avec les projets de recherche du site toulousain en études culturelles.

Elle aura pour mission de développer des recherches de qualité en civilisation ibérique et/ou américaine avec une approche transposable dans le cadre des cours LANSAD (droit et sciences politiques, économie et société, gestion, études culturelles, etc.). Elle participera aux diverses manifestations scientifiques et mettra en place des projets collaboratifs avec les autres chercheurs de l'Université Toulouse Capitole dans une perspective d'internationalisation de la recherche.

Elle participera à la vulgarisation scientifique par une participation aux manifestations culturelles. Elle sera amenée à organiser des événements et des conférences pluridisciplinaires avec d'autres chercheurs de l'Université Toulouse Capitole.

Modalités d'audition

Décret n°84-431 du 6 juin 1984, article 9-2 : « (...) L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »

Audition publique	Non
Mise en situation	Oui
Leçon	Présentation en espagnol d'une séquence et d'une de ses séances. Modalités précisées dans la convocation à l'audition.